



## Constitution islandaise : une révolution pour les Islandais ?

Par [Eric Eymard](#)

Mondialisation.ca, 28 octobre 2011

28 octobre 2011

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

*Les mots ont-ils le pouvoir que certains entendent leur prêter ? J'en doute. Les mots sont faibles. Comme nous. Les palabres euphoriques, les dithyrambes enflammées, les discours indignés n'ont jamais émoussé la vilenie des Hommes, freiné leurs désirs de puissance, pas plus qu'ils n'ont ébranlé leur complaisante médiocrité. Tout au plus les mots ont-ils satisfait les crâneuses velléités de gloire éphémère de ceux qui les manient et donné l'occasion à ceux qui les lisent d'afficher fièrement des postures révoltées. Mais ont-ils changé la triste farce du monde ?*

*En revanche, maniés avec talent, les mots peuvent donner l'illusion d'une réalité. Exploités par des experts, ils sont le moyen de faire prendre les vessies d'une démocratie qui se cherche pour les lanternes d'un processus révolutionnaire sans précédent. Présentée par certains médias et la blogosphère « engagée » comme une « révolution démocratique » qui devait permettre au peuple Islandais de changer un Etat corrompu et une société malmenée par la crise, soutenue à grand renfort de réseaux sociaux, inscrite dans un processus visant à impliquer le « citoyen moyen »... La révision constitutionnelle entamée sur l'île aux volcans a-t-elle été à la hauteur des superlatifs employés pour la qualifier ?*



Indépendance et souveraineté nationale, moralité et intégrité politique, respect des droits de l'homme, préservation des ressources naturelles, paix et coopération internationale... Il y a quelques semaines, abordant les grands enjeux nationaux, le conseil constitutionnel (Stjórnlagaráð) a remis ses 9 chapitres de recommandations au Parlement (Althing). Celui-ci devrait les examiner dans le courant du mois. Probablement soumis à un référendum populaire (c'est en tout cas le souhait des membres de la commission), les 114 articles rédigés remplaceront peut-être les 79 articles de l'actuelle Constitution, octroyée par le Danemark en 1874 et très légèrement modifiée lors de l'indépendance de l'île en 1944.

Les premières consultations publiques organisées par le gouvernement de Jóhanna Sigurðardóttir prennent place en 2009, sous l'impulsion de [collectifs populaires](#) indépendants du pouvoir qui souhaitent créer les conditions d'une société plus juste et plus probe. Les modalités de désignation des candidats à l'Assemblée Constituante issues de ces premières tables rondes démarrent quant à elles l'année dernière. Contrairement à ce qui a été souvent écrit, cette révision constitutionnelle était prévue de fort longue date. Et si la crise financière de 2008 a bel et bien accéléré sa mise en place, son origine est moins directement le fait de «la rue», d'un ras-le-bol généralisé ou d'une quelconque «révolution des casseroles», que la conséquence d'une exigence politique; celle d'un parti d'opposition (le Parti du Progrès) qui avait [conditionné son soutien à la coalition Gauche-Verts de 2009 à ce changement de constitution](#).



Les 25 membres de l'Assemblée sont élus en novembre 2010. En raison du très court laps de temps concédé aux candidats (3 semaines) pour faire campagne, le démarrage est timide. Mais la ferveur populaire ne va-t-elle pas bientôt se manifester lorsqu'il s'agira de suivre l'avancement des travaux de l'assemblée sur la Toile ? De nombreux médias n'ont-ils pas évoqué une démocratie participative exploitant le *net* plus ultra de la modernité virtuelle pour favoriser l'expression populaire ? Les serveurs informatiques des **Facebook**,

**Twitter, Youtube** et autre **Flickr** parviendront-ils à accueillir les vagues incessantes de commentaires et de propositions que ne vont pas manquer d'adresser des dizaines de milliers d'islandais enthousiastes attendant fébrilement que les 25 « sages » exploitent leurs souhaits de changer leur île, avant peut-être de révolutionner le monde ?

« Un processus inédit qui pourrait préfigurer la démocratie de demain »

(Télérama - 23/06/11)

« 25 citoyens ordinaires élus pour rédiger une nouvelle constitution »

(cyberpresse.ca - 30/11/10)

« L'Islande fait sa révolution : élection d'une constituante. Scoop ! »

(politique-actu.com)

« Révolution citoyenne en Islande »

(LePoint.fr - 4/10/11)

Un « événement peut-être plus considérable que la nuit du 4 août 1789 »

(parisseveille.info / décembre 2010)

Et en effet, depuis plusieurs mois, de nombreux médias rendent compte de ce projet de nouvelle constitution sous l'angle de l'événement planétaire, voire inter-stellaire, après un silence prolongé (voire définitif pour certains : le Figaro) qu'une [blogosphère engagée a vertement dénoncée](#).

Le fait est qu'en théorie, la mise en place d'une Assemblée constituante (1) apparaît comme une solution apte à redonner au peuple un pouvoir démocratique dont s'est emparé l'exécutif. La démocratie « **doit permettre l'expression des enjeux politiques et sociaux fondamentaux** » écrivait André Bellon au sujet de la France dans [Le Monde du 5 juillet dernier](#). Pour l'ex-président de la Commission des Affaires Etrangères de notre Assemblée Nationale « **l'élection d'une Assemblée constituante** » serait une « **solution pacifique** » susceptible de combler « **le décalage entre électeurs et élus (...)** **devenu une source grave de tensions** » dans l'hexagone et offrirait l'opportunité d'en « **finir (...)** **avec des institutions de plus en plus hors-sol et (de) refonder la vie politique sur les enjeux de fond qui préoccupent les Français** ».



[Thorvaldur Gylfason](#)

Dans un mail que j'ai reçu début août, l'un des membres élus du Conseil constitutionnel islandais se félicite lui aussi des résultats obtenus grâce au dispositif mis en place.

« **Nous avons obtenu un consensus et approuvé le projet** »

**constitutionnel à l'unanimité. Un exploit rare quelles que soient les circonstances, oui, mais particulièrement en raison de la nature des réformes constitutionnelles que nous proposons et qui sont radicales à de nombreux égards »** écrit Thorvaldur Gylfason, dans un message adressé spontanément à une vingtaine de journalistes. **« Notre projet met l'accent sur la nécessité de trouver des moyens de contrôle et d'équilibre entre les trois branches de notre système de gouvernement, mais aussi entre les concepts de pouvoir et de responsabilité. Il insiste sur les notions de transparence, d'équité, de protection de l'environnement et d'exploitation efficace et équitable de nos ressources naturelles. Il vise à éradiquer la corruption et le secret (etc) ».**

Tout porte donc à penser qu'un tel système, parce qu'il tendrait à s'inscrire dans un processus démocratique qui privilégie le « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », pourrait modifier cet art de gouverner qui, selon Voltaire, consistait « à prendre le plus d'argent possible à une catégorie de citoyens afin de l'offrir à une autre ».

**Le processus mis en place en Islande et les résultats obtenus ont-ils été conformes à ce que nous a décrit un grand nombre de médias internationaux et à la hauteur des enjeux évoqués ?**

**Une participation inférieure à 36%.**

Moins de quatre Islandais sur 10 se sont déplacés pour élire les représentants de l'Assemblée Constituante. Jamais l'implication autochtone n'avait été aussi basse lors des scrutins passés, qui enregistrent en moyenne une participation de 90%. Peut-on raisonnablement assimiler ce désintérêt factuel à une « réinvention de la démocratie » (2) ? Et comment expliquer un tel tapage médiatique pour une élection qui a mobilisé l'équivalent de la population d'une ville de la taille d'Aulnay-sous-bois ?

« Mais enfin ! Il s'agit d'une *e-révolution* participative; c'est la démocratie de demain nom d'une source d'eau chaude ! » hurleront peut-être quelques anti-capitalistes extatiques lestés du discernement d'un troupeau de moutons confondant les retombées cendrées d'Eyjafjallajökull avec l'impressionnante brume automnale des Fjords de l'Est.



## [Ragnhildur Helgadóttir](#)

Pour Ragnhildur Helgadóttir, une si faible participation « **pose des problèmes éthiques** ». Cette professeur de Droit de l'Université de Reykjavik ajoute que la décision du Parlement de passer outre l'annulation de l'élection par la Cour Suprême en janvier dernier n'était pas non plus « **idéale** » ; qu'il y ait eu ou non matière à polémiquer à propos des raisons invoquées par les neuf juges. « **Ces individus ont été choisis par Althingi** » et non par le peuple; pour cette raison, le scrutin n'était pas démocratique explique l'enseignante, qui assume son formalisme.

D'autres, en France, ont publié au sujet de cette annulation une analyse différente : « **ces tenants de l'ordre établi avaient prétexté de certaines irrégularités dans le processus électoral, comme la hauteur de la cloison en carton qui séparait chaque isolet, comme le fait que le bulletin ne pouvait être plié en deux, autant de détails qui ne pouvaient pas influencer sur le résultat du scrutin. Il s'agit donc bien d'une tentative de déstabilisation du processus constituant venant des institutions objet des réformes** » a-t-on pu lire sur le site du [Parti de Gauche](#) le 27 janvier dernier. La rigueur de la démonstration laisse pantois.

### **3600 commentaires et 370 suggestions.**

En l'espace d'environ 3 mois et tous réseaux confondus. Voilà la [traduction chiffrée](#) de cette effervescence constitutionnelle qui nous a été dépeinte. Ramenés à la population de l'île (318.000), ces 3600 commentaires témoignent d'un « [réel engouement](#) » qui a largement dépassé... 1,1% ! Quant aux 370 propositions qui rendent compte de la participation active des islandais, elle représente plus de... 0,1%. Ne conviendrait-il pas d'évoquer une « [révolution participative en perte](#) », comme le titrait Rue89 en février dernier ?

Les islandais se sont montrés bien plus indifférents à ce scrutin que ce que plusieurs médias ont voulu nous faire croire. Soit. Les 25 élus étaient-ils au moins les dignes représentants du peuple ? Postiers, maçons, fermiers, chômeurs, cuisiniers, vendeurs... Ces « citoyens ordinaires » ont-ils été au moins conviés au grand banquet du pouvoir afin de peaufiner un nouveau menu tendant vers une société plus appétente ?

### **La plupart des 25 membres du Stjórnlagaráð sont des leaders d'opinion.**

Avocats, journalistes, professeurs et universitaires, dirigeants d'entreprise... l'assemblée élue compte une très grande majorité de personnalités dont la notoriété et les responsabilités publiques présentes ou passées sont avérées. Peut-on dès lors considérer ce comité comme représentatif de la population de l'île ? Et l'Islandais moyen n'étant pas né de la dernière éruption volcanique, fallait-il s'attendre à un plus grand intérêt de sa part en lui servant une assemblée aussi sélective ?

Candidat ayant remporté le plus grand nombre de suffrages lors de l'élection, Thorvaldur Gylfason a par exemple un parcours riche d'expériences hétéroclites. Economiste au FMI, consultant pour la Banque centrale d'Islande (et même pressenti un temps pour la diriger), membre ou patron d'un certain nombre d'organisations et d'entreprises diverses et variées (parmi lesquelles un fonds d'investissement au début des années 90), partisan d'un prompt remboursement de la dette Icesave (3), contrairement à ce qu'une majorité d'Islandais a souhaitée lors de 2 référendums, on peine à ranger ce frère d'un ancien ministre et fils d'un autre, dans le camps des « [simples citoyens](#) ».

Quelques rapides recherches rendent compte de l'implication politique, entrepreneuriale ou médiatique passée de la grande majorité des autres membres, présentés dans les médias comme de modestes étudiants, de simples professeurs, de discrets représentants de l'église, etc.

Le « mathématicien » [Thorkell Helgason](#) a ainsi occupé plusieurs fonctions dans différents ministères ; l'autre « mathématicien » [Pawel Bartoszek](#) a été un chroniqueur régulier pour Fréttablaðið, candidat malheureux aux élections municipales de 2010 pour le Parti de l'Indépendance (formation conservatrice au pouvoir pendant près d'un demi-siècle) et il est aujourd'hui membre suppléant du Conseil pour les transports et l'environnement de la ville de Reykjavik ; le « médecin » [Katrín Fjeldsted](#) s'est dépensée sans compter pour de nombreuses institutions (au conseil municipal de la capitale Islandaise, comme patronne du Comité Permanent des Médecins Européens, au Parlement Islandais, aux Affaires étrangères...); etc.

Mais la mise en scène d'une e-démocratie conduite par les notables et les élites de la nation aurait-elle eu un écho comparable ? Autant parier sur la légitimité d'une Révolution Française orchestrée par Louis XVI et ses ministres.



Guðmundur Guðlaugsson « **Comparée à ceux qui étaient connus du grand public en raison de leurs activités, la majorité des candidats à l'élection était des néophytes totalement inconnus** » confirme Guðmundur Guðlaugsson qui s'était lui aussi présenté. « **En raison du court laps de temps qui leur a été laissé pour faire campagne, ils n'avaient aucune chance de faire connaître leur programme** » ajoute cet ancien Maire.

Autant dire que toutes les conditions n'étaient pas réunies pour favoriser ce « [processus populaire de refondation républicaine](#) » décrit par les plus optimistes.

Dépense dispendieuse et inutile pour certains au regard de la situation économique du pays, manque de confiance pour d'autres (quant aux bénéfices tangibles de la révision, dans la réelle volonté des parlementaires de changer le « système »)... De nombreuses hypothèses ont été émises pour expliquer cette désaffection massive. Les plus crédibles tiennent sans doute à plusieurs paramètres, qui, corrélés, auront freiné l'émergence des « candidat-citoyens » et émoussé l'implication des islandais : plus de [520 prétendants](#) en lice ; une médiatisation des postulants réduite à peau de chagrin et [dont se sont plaints certains candidats](#) ; un système de scrutin certes équitable mais complexe et inédit en Islande (4) ;

trois semaines pour permettre aux électeurs de faire leur choix avant de voter ; et ultime raison non moins importante : le lobbying efficace de ceux qui n'avaient pas vraiment intérêt à voir certains changements être mis en place.

## Notes

(1) Devenu Conseil constitutionnel février suite à l'annulation de la Cour Suprême pour quelques vices de forme susceptibles de nuire à la confidentialité du scrutin

(2) <http://www.cadtm.org/Quand-l-Islande-reinvente-la>  
<http://www.parisseveille.info/quand-l-islande-reinvente-la,2643.html>

(3) Icesave : du nom de cette filiale défunte de Landsbanki qui a englouti quelques milliards d'euros réclamés aujourd'hui par la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

(4) Assimilé à un mode de représentation proportionnelle qui offre une meilleure équité qu'un suffrage majoritaire à deux tours, le « vote unique transférable » est utilisé dans moins d'une dizaine de pays à travers le monde (Irlande, le Canada, l'Australie, etc.).

Lire la suite :



[Constitution islandaise : une révolution pour les Islandais ? \(deuxième partie\)](#)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Eric Eymard](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : [Eric Eymard](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)